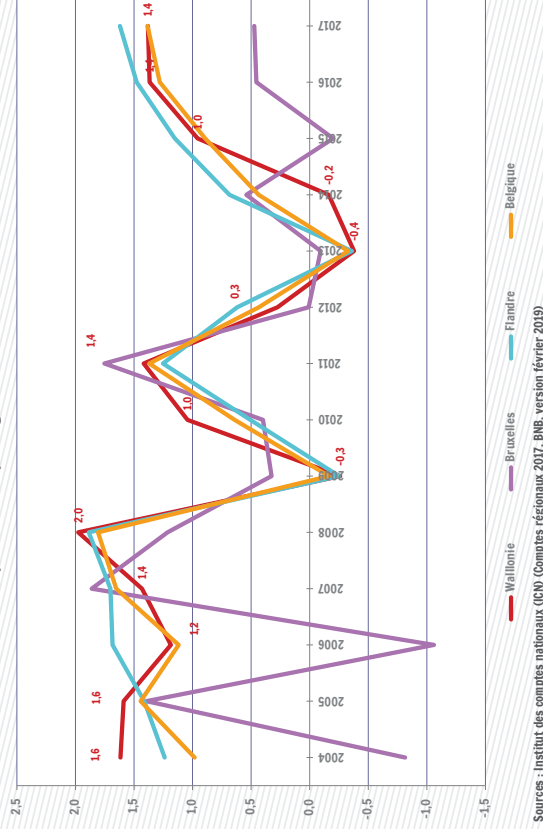


Croissance annuelle moyenne de l'emploi

C'est le taux de croissance de l'emploi wallon en 2017, confirmant la reprise observée en 2015 après un recul en 2013 et en 2014

+1,4%

Taux de croissance annuel de l'emploi intérieur par région



Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) Comptes régionaux 2017, BNB, version février 2019

En moyenne, sur la période 2003-2017 (la dernière série statistique disponible dans les comptes régionaux), l'emploi intérieur wallon a crû au même rythme que l'emploi intérieur flamand et légèrement plus vite que l'emploi intérieur belge (avec un taux de croissance annuel moyen de 1.0 % pour la Wallonie et de 0.9 % pour l'ensemble de la Belgique).

L'emploi intérieur a connu, lors de la crise de 2009 et l'impact de son rebond en 2013, le même infléchissement en Wallonie et en Flandre (-0.3 % en 2009 et -0.4 % en 2013). Après la crise de 2009, il a repris un peu plus rapidement en Wallonie (+1.0 % en 2010) qu'en Flandre (+0.5 % en 2010), notamment grâce au soutien de la politique d'emploi en place à l'époque. Après les pertes d'emploi de 2013, c'est la croissance de l'emploi flamand qui a redémarré plus rapidement (+0.7 % en 2014, +1.2 % en 2015 et +1.5 % en 2016) tandis que l'emploi wallon continuait à reculer faiblement en 2014 (-0.2 %) pour ne renouer avec la croissance qu'en 2015 (+1.0 %) et atteindre +1.4 % en 2017.

Croissance annuelle moyenne de l'emploi

Taux de croissance annuel de l'emploi intérieur. Comparaison Wallonie / Europe



Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) Comptes régionaux 2017, BNB, version février 2019 et Commission européenne (AMECO)

Définitions et sources

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire de la Wallonie, qu'ils soient occupés par des personnes résidant en Wallonie ou non. Ces estimations de l'emploi intérieur sont réalisées dans le cadre de la comptabilité régionale, selon des méthodes, des définitions et des nomenclatures communes à tous les états membres de l'Union européenne (SEC 2010).

Le taux de croissance annuel moyen, exprimé en pourcentage, sur n périodes (années, mois, semaines, etc.) est donné par la formule:

$$TC_{LM} = \left(\sqrt[n]{\frac{\text{valeur finale}}{\text{valeur initiale}}} - 1 \right) \times 100$$

Pertinence et limites

Cette statistique officielle a l'avantage d'être conforme aux normes internationales SEC et d'être intégrée dans l'ensemble des statistiques économiques de la comptabilité régionale, notamment la valeur ajoutée, ce qui permet le calcul d'un indicateur tel que la productivité par tête.

Les séries de la comptabilité régionale (comme nationale) peuvent subir des révisions importantes suite à des changements dans la méthodologie ou à la réception de nouvelles informations statistiques.

Pour en savoir plus :

Les Comptes régionaux - <https://www.nbb.be/fr/comptes-regionaux>

AMECO - http://ec.europa.eu/economy_finance/db_indicators/ameco/index_en.htm

Personnes de contact : Valérie Vander Stricht (vva@iweps.be) - Didier Henry (dhe@iweps.be)

Prochaine mise à jour : mars 2020